



HAL
open science

D'une matérialité à l'autre : le tirage au sort au prisme de l'acte électoral

Yves Déloye

► **To cite this version:**

Yves Déloye. D'une matérialité à l'autre : le tirage au sort au prisme de l'acte électoral. Participations - Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté, 2019, Hors Série, pp.513-519. 10.3917/parti.hs01.0513 . halshs-02160430

HAL Id: halshs-02160430

<https://shs.hal.science/halshs-02160430>

Submitted on 19 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

D'UNE MATÉRIALITÉ À L'AUTRE : LE TIRAGE AU SORT AU PRISME DE L'ACTE ÉLECTORAL

Yves Déloye

De Boeck Supérieur | « Participations »

2019/4 Hors Série | pages 513 à 519

ISSN 2034-7650

ISBN 9782807393448

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-participations-2019-4-page-513.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

D'une matérialité à l'autre : le tirage au sort au prisme de l'acte électoral

› Yves Déloye

› Résumé

À l'inverse de toutes les traditions essentialisantes d'analyse des instruments de sélection politique, cette série de textes offre un contre-point fort précieux. Parce qu'il prend soin, tout d'abord, de contextualiser les diverses et multiples expériences du tirage au sort dans le domaine politique mais aussi judiciaire, administratif et religieux. En multipliant les récits d'expérience (du monde antique aux usages les plus contemporains du tirage au sort), en croisant les échelles historiques, en hybridant les analyses historiques avec des développements plus théoriques, ce dossier thématique donne à voir dans toutes ses variétés et ses dimensions le panorama des pratiques, des rituels, des formats matériels qui accompagnèrent historiquement les mises en œuvre effectives du tirage au sort. Loin de renvoyer à une « essence » ou à une « nature », ni même à un principe stabilisé, le tirage au sort se révèle systématiquement imbriqué dans des arrangements institutionnels ritualisés, dans des configurations historiques, dans des cultures (souvent indissociablement religieuse et politique) qui singularisent le tirage au sort et interdit d'en globaliser l'étude et la compréhension.

Est-il possible de comparer l'acte électoral à la pratique du tirage au sort ? Formuler une telle question, c'est inviter à la transgression de plusieurs traditions d'analyse des modes et des processus de sélection des personnes autorisées à occuper légitimement des postes de pouvoir ou à remplir des fonctions d'autorité. Les traditions notamment qui tentent à *essentialiser* ces modalités de dévolution du pouvoir en attribuant théoriquement à chacun des instruments (l'élection *versus* le tirage au sort) des caractéristiques immuables. L'élection favoriserait la compétence et la reconnaissance des talents en permettant de sélectionner de manière concurrentielle, par un choix délibéré, ceux qui possèdent les savoirs, savoir-faire et expertises nécessaires à l'accomplissement des tâches politiques ; d'où ses dimensions aristocratique et conservatrice qu'un Alexis de Tocqueville avait rappelées dès l'expérimentation massive (et masculine) du « vote universel » au milieu du XIX^e siècle en France¹. De son côté, associé au principe neutralisateur du hasard, le tirage au sort² aurait – depuis l'Antiquité grecque au moins – la vertu de promouvoir une égalité et une impartialité démocratiques dont la pureté est souvent exagérée³. Des traditions d'analyse qui occultent ainsi les nombreux bricolages et autres arrangements institutionnels qui font la réalité des pratiques de dévolution ou de délégation du pouvoir dans nos sociétés. Bref, les traditions d'analyse qui oublient d'*historiciser* systématiquement les conditions de possibilités, tant cognitives que matérielles, tant culturelles que politiques, des dispositifs et dispositions qui régulent l'accès aux positions de pouvoir, de majesté et d'autorité⁴.

À l'inverse de ces traditions essentialisantes, le numéro de *Participations* dirigé par Liliane Lopez Rabatel et Yves Sintomer offre un contre-point fort précieux. Tout d'abord parce qu'il prend soin de contextualiser les diverses et multiples expériences du tirage au sort dans le domaine politique mais aussi judiciaire, administratif et religieux. En multipliant les récits d'expérience (du monde antique aux usages les plus contemporains du tirage au sort), en croisant les échelles historiques, en hybridant les analyses historiques avec des développements plus théoriques, ce numéro de *Participations* donne à voir dans toutes ses variétés et ses dimensions le panorama des pratiques, des rituels, des formats matériels qui accompagnèrent historiquement les mises en œuvre effectives du tirage au sort. Loin de renvoyer à une « essence » ou à une « nature », ni même à un principe stabilisé, le tirage au sort se révèle systématiquement imbriqué dans des arrangements institutionnels ritualisés, dans des configurations historiques, dans des cultures (souvent indissociablement religieuse et politique) qui singularisent le tirage au sort et interdit d'en globaliser l'étude et la compréhension.

[1] Pour une discussion serrée de cette dimension aristocratique, voir l'analyse devenue classique de Bernard Manin (2012).

[2] Pour un bilan des vertus théoriques du tirage au sort, voir Peter Stone (2011).

[3] Pour une critique récente de cette lecture essentialiste des instruments et processus de dévolution du pouvoir, voir Hugo Bonin (2017).

[4] Pour un plaidoyer en faveur de cette historicisation, qu'on me permette de renvoyer, à propos de l'acte électoral à Déloye, Ihl, 2017.

Attentif aux configurations historiques, aux discussions politiques et philosophiques qui entourent les mises en scène et les mises en œuvre du tirage au sort, à leur iconographie et autres représentations, ce numéro de *Participations* offre aussi un inventaire des similitudes et des concurrences, parfois ignorées, entre l'histoire du tirage au sort⁵ et celle des pratiques électorales. Loin d'être simplement deux technologies différentes de distribution du pouvoir, le numéro montre d'abord l'importance des combinaisons et des confrontations historiques entre ces deux pratiques. Les articles consacrés à l'expérience des villes italiennes de la période médiévale et moderne (notamment dans la société vénitienne) confirment l'importance de ces expérimentations croisées qui mêlent pratiques électorales et tirages au sort. Une combinaison qui se justifie dans ce cas par la volonté de compenser les défauts d'une technologie (son caractère diviseur, par exemple, ou encore la corruption qui entrave ses résultats) par les vertus prêtées à l'autre.

Cette expérience médiévale entre en résonance avec d'autres configurations politiques plus récentes qui attestent aussi des confrontations possibles entre ces technologies. Evoquons juste ici l'épisode que décrit Margaret Lavinia Anderson (2000) dans l'ouvrage qu'elle consacre au développement des pratiques et cultures électorales dans l'Allemagne impériale du XIX^e siècle. Que se passe-t-il lorsque le suffrage masculin, institution potentiellement égalitaire, est adopté par une société restée profondément hiérarchique en raison de son attachement aux lignages et aux clivages de la société d'ordres ? Sur les terres des Kaisers, généraux et autres Junckers, les effets escomptés de cette nouvelle technologie politique (mobiliser la déférence électorale du grand nombre) n'iront pas de soi. De nombreuses inquiétudes, de nombreuses pressions s'exprimèrent face aux incertitudes politiques induites par cette technologie électorale en partie inédite. Comment concilier compétition électorale et souci de la communauté de destin qu'incarne l'empereur, liberté et autorité, quantité et qualité ? Questions dont la complexité conduira certains observateurs de l'époque à vanter les mérites supposés du tirage au sort... C'est notamment le cas de cet instituteur, alors âgé d'une soixantaine d'années, qui en 1882 écrit au Conseil impérial (*Bundesrat*) pour solliciter la suppression du suffrage universel masculin. Et cet instituteur, celui qui est alors perçu en France comme le véritable responsable de la puissance militaire et politique de l'Allemagne impériale, de rappeler les jours « d'avant 1848 », calmes et insoucians, pacifiques et solidaires. À ses yeux, l'introduction du principe parlementaire et sa traduction électorale auraient complètement détruit cette « douce quiétude ». D'où sa proposition, étonnante pour ce moment de l'histoire européenne, de remplacer le suffrage électorale devenu en partie universel par une simple loterie. Et notre instituteur de retrouver ici l'argumentation d'Aristote : avec une loterie, « toutes les sortes d'hommes peuvent jouer. Ils gagnent ou ils perdent ». Mais, et c'est là le plus important, « ils cesseront de se mettre au pilori et de se détester ». Amortir et arrêter la violence des

[5] Sur l'histoire du tirage au sort, on se reportera à l'ouvrage classique d'Yves Sintomer (2011).

« factions », éviter la division des intérêts, voici des préoccupations qui justifient à ce moment de l'histoire comme dans d'autres antérieurs la confrontation des technologies de sélection politique.

Une association qui s'explique aussi – et peut-être surtout – par le jeu des intérêts des élites en concurrence et le souci qu'elles ont en permanence de choisir la procédure qui semble pouvoir les aider à maintenir leur emprise sur la société. Une combinaison qui se justifie encore par l'imbrication étroite entre ces procédures et des dispositifs rituels d'origine ou d'inspiration religieuse. Le vote comme le tirage au sort doivent, en effet, beaucoup de leur efficacité à cette imbrication entre le profane et le sacré, au fait que leur mise en scène s'accompagne d'une dimension religieuse que de nombreux.es auteur.e.s de ce dossier thématique rappellent à juste titre. Ce faisant, le présent numéro de *Participations* retrouve ici les intuitions anciennes d'un Léo Moulin (Moulin, 1953 ; Calvez et al., 1992) et celles – plus récentes – d'Olivier Christin (2014), lorsque ces chercheurs insistent sur la nécessaire prise en compte des origines religieuses des technologies politiques modernes.

Comme le montrent nombre des articles de ce dossier, organiser le dispositif matériel d'un tirage au sort, ce n'est toutefois pas seulement en définir le protocole rituel et symbolique. C'est prévoir et encadrer la manière dont au cœur de l'acte de sélection politique se rencontrent compétence sociale et instrumentation politique. La plupart des auteur.e.s de ce dossier thématique invite à arpenter les savoirs et pratiques qui façonnent le rapport, historiquement situé, aux instruments de délégation ou de sélection. Pas plus que l'élection n'est simplement, n'en déplaisent aux commentateurs de nos tristes soirées électorales, le moyen de faire valoir une opinion en les agrégeant. Pas plus que le tirage au sort n'est naturellement ou spontanément l'instrument de l'impartialité ou de la chance. C'est dans les deux cas avant tout un rituel social dont l'histoire matérielle est fondatrice d'effets politiques. Dans les deux cas, et quelles que soient les différences, l'agencement spatial, la répartition des corps et des objets dans l'espace dédié à sa mise en œuvre, les mobiliers et instruments matériels qui le composent (vase, urne, boule, bulletin, tablette, armoire à tirage au sort...), tous ces éléments pèsent de manière forte sur la nature de la sélection qui s'opère grâce à eux, et plus encore sur la mise en scène et l'efficacité symbolique qui l'accompagne. Technique, matérialité et politique ne se développent donc pas, en matière de tirage au sort comme en matière élective, sur des scènes séparées. Le contrôle, l'éventuelle instrumentalisation à des fins politiques de ces technologies de sélection s'affirment toujours comme un enjeu politique. Autrement dit, rien n'est neutre ou anecdotique dans ces dispositifs de sélection. Tout autant, il faut reconnaître qu'une partie de la félicité de ces technologies tient à leur matérialité et à la symbolique qui les entourent. Car loin de se définir *in abstracto*, la performance de ces dispositifs dépend des usages *dans* et *par* lesquels chaque moment politique est configuré socialement et politiquement. De ce point de vue, les auteur.e.s réunis dans ce dossier thématique ont aussi en commun de prendre aux sérieux l'ensemble des technologies (plus ou moins

standardisées) et des pratiques (plus ou moins ritualisées) qui dotent le choix effectué de son sens politique.

D'où l'importance des découvertes archéologiques qui, pour l'expérience de l'Antiquité grecque, ont permis de retrouver des traces et morceaux des machines à tirer au sort (*klêrôtèria*) utilisées alors pour distribuer les fonctions politiques et éviter ainsi leur professionnalisation et leur non-rotation⁶. C'est au croisement de ces formes et de ces pratiques que se situe l'importance des instruments du tirage au sort, et que se découvre l'enjeu véritable des conventions – historiquement situées – qui spécifient l'usage du vase, des boules et autres instruments comme procédure légitime de sélection et de désignation des grandeurs politiques.

Bref, ce numéro de *Participations*, comme les livres consacrés à l'acte électoral (Déloye, Ihl, 2008 ; Le Gall, 2017), invitent à résister à la simplification introduite, depuis les années 1950, par la science des comportements politiques. Une simplification qui a mutilé la connaissance que nous avons des procédures de sélection politique en la détachant de leurs dimensions fondatrices⁷. Qu'il s'agisse du vote ou du tirage au sort, la force de ces dispositifs de désignation dépend de relations multiples. Elle s'établit dans l'interaction entre des règlements, eux-mêmes ouverts à des usages socialement différenciés (songeons ici à ce que nous décrit Pierre-Étienne Will des usages politiques du tirage au sort dans la nomination des fonctionnaires en Chine à la fin de la période impériale) et les savoir-faire engagés dans les opérations de tirage au sort. L'examen des pratiques qui façonnent socialement le rapport aux instruments de sélection politique ouvre, selon nous, la voie à un fructueux renouvellement des sciences sociales du politique. À la condition d'envisager, comme le font les auteur.e.s de ce dossier, en continuité – et non pas de façon séparée – les origines et les fonctions de chaque technologie ; de rapporter leurs réquisits sociaux aux transformations et tensions historiques qui affectent l'espace proprement politique des luttes pour le pouvoir et l'autorité. Dans les limites aussi d'une autre exigence : celle de toujours prendre soin de préserver la dimension rituelle (même parfois légère) des institutions de dévolution du pouvoir.

C'est aussi à l'aune de ces convictions scientifiques que la critique de nos procédures démocratiques contemporaines peut devenir pertinente (songeons ici aux articles de la dernière partie de ce numéro de *Participations*). Plus encore : qu'elle pourra s'ancre dans le vécu singulier, celui où la théorie démocratique est sans cesse mise à l'épreuve de l'expérience passée comme présente, celui

[6] Lors du colloque de l'École française d'Athènes des 29-31 octobre 2015 dont est issu une partie importante des chapitres de cet ouvrage collectif, Liliane Lopez Rabatel a présenté une reproduction d'une machine à tirer au sort, réalisée sur le modèle de celles – parfois confectionnées de manière standardisée – en usage à la fin du IV^e siècle à Athènes. Sur ce projet, voir son chapitre dans ce livre. Voir aussi Lopez Rabatel, 2011.

[7] À propos du vote, voir Saltman R. G., (2008).

où la démocratie n'est plus seulement un idéal ou une norme aujourd'hui internationalisée mais d'abord une pratique. En un mot, une histoire matérielle.

Bibliographie

- Anderson M.L., 2000, *Practicing democracy. Elections and Political Culture in Imperial Germany*, Princeton, Princeton University Press.
- Calvez J-Y., Hamon L., Moulin L., Voyé L., 1992 [1989], *Organisations et mouvements politiques ou religieux. Mode d'acquisition du pouvoir et de l'autorité*, Bruxelles, M. Moulin.
- Bonin H., 2017, « Sur la 'nature' du tirage au sort en politique : dialogue entre hasard et élection », *Politique et société*, 36, 1, p. 3-23.
- Christin O., 2014, *Vox populi. Une histoire du vote avant le suffrage universel*, Paris, Seuil.
- Déloye Y, Ihl O., 2008, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Déloye Y., Ihl O., 2017, « La sociologie historique du vote », in Déloye Y., Mayer N. (dir.), *Analyses électorales*, Bruxelles, Larcier, p. 595-644.
- Le Gall L., 2017, *A voté. Une histoire de l'élection*, Paris, Anamosa.
- Manin B., 2012 [1995], *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion.
- Lopez Rabatel L., 2011, *Klèrôtéria. Le tirage au sort dans le monde grec antique : machines, institutions et usages*, Thèse de doctorat en langues, histoire et civilisations des mondes anciens, sous la direction de Jean-Charles Moretti, Lyon 2.
- Moulin L., 1953, « Les origines religieuses des techniques électorales et délibératives modernes », *Revue internationale d'histoire politique et constitutionnelle*, 10, p. 106-148.
- Saltman R. G., 2008 [2006], *The History and Politics of Voting Technology. In Quest of Integrity and Public Confidence*, New York, Palgrave Macmillan.
- Sintomer Y., 2011 [2007], *Petite histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte.
- Stone P., 2011, *The luck of the Draw*, Oxford, Oxford University Press.

Abstract—From one materiality to another: Random selection through the lens of the electoral process

This special issue of *Participations* offers a valuable counterpoint to essentialist studies of political selection instruments. First, because it meticulously contextualizes the many diverse uses of random selection in the political realm, as well as its numerous judicial, administrative, and religious applications. By providing a variety of experiments (from the ancient world to more contemporary uses of sortition), comparing different historical moments, and combining historical analysis with more theoretical considerations, this volume describes the whole panorama of practices, rituals, and material formats that historically accompanied the effective implementation of random selection. Far from being reducible to an “essence” or “nature,” or even to a stable principle, sortition is systematically embedded within ritualized institutional arrangements and historical configurations, as well as individual cultures (often inherently religious or political), which always focus their unique lens on sortition practices. This prevents any sort of broad understanding or overarching study of the procedure as such.

Keywords Electoral process, Contextual political analysis, Material history, Social ritual, Random selection

Yves Déloye est professeur de science politique à Sciences Po Bordeaux. Spécialiste de sociologie historique, il est également directeur de publication de la *Revue française de science politique*. Parmi ses dernières publications, on peut citer *Sociologie historique du politique* (Paris, La Découverte, 4^{ème} édition 2017) et *Analyses électorales* (en co-direction avec Nonna Mayer, Bruxelles, Bruylant, 2017).



Mots clés

Acte électoral, analyse politique contextuelle, histoire matérielle, rituel social, tirage au sort